



Prêter de l'argent

Par Malounette

Bonjour!

Je désirerais prêter de l'argent à une famille de voisin en difficultés(interdits bancaires...) Comment puis-je le faire en me protégeant moi-même? Reconnaissance de dettes possible? Une lettre manuscrite suffirait-elle?

Je ne veux pas les acculer à ne jamais me rembourser.

Pour eux et pour moi.

Merci de me renseigner.

Gratitude.

Par jodelariege

bonjour

un gros risque d'impayé quand on est déjà interdit bancaire comment vont ils rembourser ? avec quoi?

sinon il y a la solution d'un acte notarié qui aura force de loi et vous pourrez récupérer votre argent en cas d'impayé

:"Comment se protéger quand on prête de l'argent à un ami ?

Un acte de prêt notarié assure plus de sécurité. Avec un acte authentique rédigé par un notaire, si le débiteur ne vous rembourse pas, vous pouvez vous adresser directement à un huissier pour qu'il procède à des saisies sur les comptes bancaires ou sur les salaires du débiteur.

proposez à cette famille de signer l'acte chez le notaire; si la famille refuse ne prêtez pas...elle pourra toujours faire un dossier de surendettement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Ne prêtez qu'une somme que vous pouvez abandonner.

S'ils sont déjà interdits bancaires, ils ne vous rembourseront sans doute jamais... on ne tond pas un oeuf.

Par jodelariege

je plussoie....

Par yapasdequoi

Dans ce cas en toute logique fiscale, c'est une donation, taxée à 60%.

Par exemple si vous leur donnez 1000 euros, ils devront payer 600 euros de taxes et ne pourront profiter que de 400 euros.

Est-ce bien raisonnable ?

Par Isadore

Bonjour,

Vous pouvez leur faire signer une reconnaissance de dettes. Le seul souci est que s'ils déposent un dossier de surendettement cette dette pourra être effacée. Les prêts entre proches sont en général les dettes les moins prioritaires pour la Banque de France.

Le seul moyen d'avoir la certitude de reprendre votre argent c'est d'avoir un gage (par exemple sur une voiture) ou une

hypothèque sur un bien immobilier.

Plutôt que de prêter de l'argent à des gens surendettés, il vaut souvent mieux les orienter vers un dossier de surendettement qui leur assurera une protection contre les saisies et permettra de limiter les frais : agios, intérêts... Et surtout cela leur ouvrira une solution définitive à l'endettement.

Si l'on prête de l'argent à quelqu'un de très endetté il faut s'assurer que ce sera la solution définitive à ses problèmes. Sinon cela revient à lui maintenir la tête sous l'eau en prolongeant la période où le déficit se creuse.

Par Malounette

Bonsoir et merci infiniment à tous. J'y vois plus clair et .
je vais suivre vos conseils précieux.

Je n'avais pas conscience de les mettre en difficultés. je vais leur parler du dossier de surendettement.

Bien sincèrement.